



Coopération Cameroun – Banque Mondiale  
 Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain  
 Ministry of Housing and Urban Development  
 SECRETARIAT GENERAL - GENERAL SECRETARIAT  
 Cellule de Coordination – Coordination Unit  
 Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes  
 Cameroon Inclusive and Resilient Development Cities Project



LA BANQUE MONDIALE  
 BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

**PDVIR**

CREDIT NUMBER IDA-6132-CM

DECISION N° 00315 /TD/MINHDU/PDVIR/CC/RPM/ARPM/10-2022 DU 07 OCT 2022 PORTANT ATTRIBUTION  
 DU MARCHÉ PASSE APRES DEMANDE DE PROPOSITIONS (DP) N°004/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/03-22 DU  
 11/03/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR  
 LES METHODES D'AMENAGEMENT CONCRETE EN ZONES URBAINES DENSES ET DANS LES ZONES D'EXTENSION  
 URBAINE.

**FINANCEMENT :** Banque mondiale (IDA)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu la constitution de la République du Cameroun ;  
 Vu l'accord de crédit n° 6132-CM du 28 février 2019 conclu entre le Gouvernement de la République du Cameroun et l'Association Internationale de Développement (IDA);  
 Vu Le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;  
 Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;  
 Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
 Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;  
 Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;  
 Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics  
 Vu la loi de finance n°2021/026 du 16/12/2021portant loi de finance pour la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;  
 Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30/12/2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022;  
 Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;  
 Vu l'arrêté N°0164/MINMAP/DU 03 mai 2019 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) ;  
 Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30/12/2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022;  
 Vu l'arrêté N°0164/MINMAP/DU 03 mai 2019 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) ;  
 Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics.  
 Vu l'ASMI N°035/E/2/ASMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RPM/2021, du 28 Juin 2021;  
 Vu la Demande de PropositionN°004/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/03-22 du 11 Mars 2022;  
 Vu le Procès-verbal d'ouverture des propositions techniques du 14 Avril 2022;  
 Vu le Procès-verbal de validation du rapport d'analyse des propositions techniques par la CSPM en date du 11 Mai 2022;  
 Vu le Procès-verbal d'ouverture des propositions financières par la CSPM en date du 16 Juin 2022;  
 Vu le Procès-verbal de validation du rapport combiné des propositions techniques et financières par la CSPM du 29 Juin 2022;  
 Vu le Procès-verbal des négociations du contrat du 22 Juillet 2022;  
 Vu le Procès-verbal de validation de la procédure d'attribution par la CCCM-SPI en date du 19 Septembre 2022.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**– Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif à la Demande de Propositions susmentionnée :

Soumissionnaire	Montants	Délai D'exécution
HUMAN TECHNOLOGY RESOURCES CAMEROON (HTR CAM); BP : 4013 Yaoundé; Cameroun Tél: (+237) 222 202 886; Email: htrgn@yahoo.fr/blériot20@yahoo.fr	67 592 000 FCFA HTVA 80 603 460 FCFA TTC	Dix (10) mois

**Article 2.** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Yaoundé, le 07 Oct 2022

**Ampliations :**

- MINHDU
- ARMP
- SOPECAM
- MINMAP
- CCP/PDVIR
- CCCM-SPI
- CSPM/PDVIR
- Consultant HTR CAM



Portrait de Ketcha Celestine